



## Déclaration liminaire CFDT au CT DDI du 21 février 2019

M le Président, Mesdames, Messieurs,

Un nouveau mandat s'ouvre pour ce CT central des DDI suite aux dernières élections. Les réformes envisagées par le gouvernement se succèdent à toute vitesse, laissant une fois encore sur le bord de la route les instances de dialogue social. À titre d'exemple, deux sujets concernant directement ce comité : la fusion des BOP 307 et 333 et la fusion-acquisition des secrétariats généraux des DDI par les préfetures, nous y reviendrons dans l'ordre du jour.

Lors du CT de novembre 2018, la CFDT mettait déjà en exergue l'absence de dialogue social, et nos propos d'alors restent cruellement d'actualité : des transformations du service public purement comptables dans une approche technocratique, sans réelle concertation, sans évaluation des impacts sur les services publics, sans donner du sens aux missions, pour nous, c'est l'ancien monde.

Ce monde-là que l'on nous impose, n'est pas celui des agents attachés au sens de leur travail et à la qualité du service public. Nous vous l'avons déjà dit, inlassablement, les réformes ne se réussiront qu'avec les agents, en les écoutant, en les formant.

Il vous faut mettre les agents au cœur du dispositif de réforme, les consulter et les entendre... Eux connaissent leurs enjeux afin de rendre un service public de qualité.

Il vous faut mettre les agents au cœur du dispositif de réforme, les consulter et les entendre... Eux connaissent les enjeux de leurs missions et les moyens de les accomplir afin de rendre un service public de qualité.

Nous découvrons au fil des jours des documents, l'un émanant du cabinet du 1er Ministre pour lancer une inspection, un autre conjoint du MI et de la DGAFP sur la mobilisation des PFRH dans le cadre des plans de transformations ministérielles.

Les agents sont excédés d'être écartés en permanence des réflexions qu'ils ne ressentent pas comme étant faites pour optimiser leur travail, mais contre eux en

tant que fonctionnaires, désignés comme les boucs-émissaires des échecs de politiques publiques décidées par les responsables politiques et les hauts fonctionnaires.

La CFDT n'est pas opposée au changement, mais nous demandons d'y être associé, de jouer la transparence pour les agents.

Bon nombre de choses sont d'ores et déjà décidées pourquoi ne pas le dire, pourquoi ne pas nous mettre autour de la table pour que l'on en discute au préalable ?

Vous voulez réformer la Fonction Publique, soit, mais en fait tout est encore décidé en catimini, sans concertation, par petits morceaux comme si personne n'avait le courage de se confronter à une réforme d'envergure.

La CFDT est un syndicat réformiste qui a toujours défendu le principe des évolutions par des réformes -et nous en avons besoin-, mais une réforme n'a de chance d'aboutir que si elle est débattue et partagée avec les représentants légitimes des principaux acteurs concernés.

C'est ce principe que la CFDT continuera à porter avec fermeté, de peur que faute d'évolution, le démantèlement ne conduise à une révolution, dont on sait toujours comment elle commence, mais jamais comment elle finit.

Nous vous demandons la constitution immédiate et la tenue sans délais de groupes de travail sur les différentes réorganisations envisagées dans les DDI, à court, moyen et long termes.

Nous vous demandons la garantie de la préservation des compétences au sein des secrétariats généraux des préfectures, notamment sur les questions de ressources humaines, afin que la gestion des carrières (avancements, promotions, répartitions des primes, etc) des agents de DDI relevant des ministères dits techniques, ne soit pas abandonnée au profit d'une unique gestion des agents du ministère de l'intérieur. Le rôle des CAP doit également être réaffirmé dans la gestion du personnel afin que ces dernières ne deviennent pas de simples chambres d'enregistrement.

Nous vous demandons que l'accès aux droits sociaux soit le même pour les agents transférés que pour les agents des préfectures, garantissant que les agents originaires des autres ministères ne seront pas traités en fonctionnaires de seconde zone.

Nous vous demandons enfin de tout mettre en œuvre pour que les DDI, déjà durement impactées par les réductions d'effectifs alors que les missions ne

cessent de se complexifier sans des outils de travail dignes de ce nom, ne se retrouvent en situation d'échec programmé, prélude à leur démantèlement définitif.

Merci de votre attention.